

L'ACCES AUX DROITS MDPH : LA PCH « NOUVELLE FORMULE »

OBJECTIF : Bien comprendre les améliorations apportées par le décret du 19 avril 2022 pour une mise en œuvre effective de l'accès à l'élément aides humaines de la prestation de compensation du handicap (PCH) pour les personnes en situation de handicap liée à des altérations des fonctions mentales, cognitives, psychiques.

CONTENU FORMATION :

- ▶ **Rappel des principes de la PCH :** A quoi sert cette aide financière ? (Les 5 éléments de la PCH)
- ▶ **Nouveaux éléments de la PCH :**
 - Qu'est-ce que le soutien à l'autonomie ?
 - Que signifient les activités « entreprendre des tâches multiples », maîtriser son comportement » ?
 - Quels sont les nouveaux critères d'accès à la PCH et à l'élément aides humaines de la PCH ?
 - Comment décrire les retentissements des troubles psychiques et cognitifs dans la vie de la personne ?
 - Comment évaluer le temps d'aide humaine à attribuer ?
 - Comment cumuler le temps de soutien à l'autonomie avec les autres temps d'aide humaine ?
 - Quelles informations transmettre à la MDPH ? (Expliciter le soutien à l'autonomie)
- ▶ **Comment les personnes concernées et les familles peuvent-elles formuler la demande de PCH aides humaines ?**
- ▶ **Focus sur les services d'aides et d'accompagnement à domicile (SAAD)**

PUBLIC CONCERNÉ :

- Partenaires impliqués dans le circuit de l'accès à la PCH (assistantes sociales du sanitaire, partenaires sociaux et médico-sociaux, mandataires judiciaires, etc.)
- Bénévoles de l'UNAFAM, accueillants et représentants des usagers en CDAPH titulaires et suppléants
- Toutes personnes concernées par le sujet dans la limite des places disponibles

MODALITÉS :

• Journée d'information et d'échanges organisée par la délégation départementale 67 et animée par Roselyne Touroude bénévole, vice-présidente de l'Unafam et référente MDPH.

• **Date :** Le **mardi 19 mars 2024**, à l'Hôtel d'Alsace, 1 Pl. du Quartier Blanc à Strasbourg - (8h30 – 17h)

• **Inscription obligatoire auprès de la délégation départementale avant le 12 mars 2024**

(Bulletin d'inscription au dos)

Inscription à la Formation « L'accès aux droits : la PCH nouvelle formule » (19 mars 2024)

M., Mme Nom Prénom.....

Adresse mail :@..... Tél.

Code postal et ville :.....

Structure :

Fonction (bénévole, professionnel, élu, etc.) :

Date

Signature du candidat

Les repas seront à prendre à l'extérieur.

A retourner avant le 12 mars 2024 à : 67@unafam.org ou à UNAFAM Bas-Rhin – 34 route de la Fédération, 67100 Strasbourg